

# La localisation du cheptel d'herbivores dans les régions européennes

J. C. GUESDON (1), V. CHATELLIER (2), A. MOTTET (1), A. PFLIMLIN (1).

(1) Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy - 75595 Paris cedex 12 - Jean-Claude.Guesdon@inst-elevage.asso.fr

(2) INRA-SAE2, rue de la Géraudière BP 71627 - 44316 Nantes cedex 03.

**RESUME** - Les productions bovines, ovines et caprines (lait et viande) occupent une place importante dans l'Union Européenne (UE), tant sur le plan économique (elles représentent 45 % de la production agricole finale), social (elles contribuent à l'emploi de certaines zones rurales peu dotées en services et en industries) que territorial (entretien des sols, ouverture des paysages, aménagement de l'espace, y compris dans des régions à fortes contraintes pédo-climatiques). Les interactions entre chacune de ces filières ont toujours été importantes, en particulier entre le lait et la viande bovine. Cette synthèse présente la localisation du cheptel d'herbivores au sein des régions européennes et insiste sur les facteurs, principalement ceux issus des réformes successives de la Politique Agricole Commune (PAC), qui ont influé sur les mouvements géographiques. A l'avenir, la suppression éventuelle du régime des quotas laitiers et les modalités d'application du découplage pourraient avoir un impact conséquent sur la répartition territoriale de l'offre.

## Localisation of herbivore livestock in the European Union areas

J. C. GUESDON (1), A. MOTTET (1), A. PFLIMLIN (1), V. CHATELLIER (2).

(1) Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy - 75595 Paris cedex 12 - Jean-Claude.Guesdon@inst-elevage.asso.fr

**SUMMARY** - The bovine, ovine and caprine productions (milk and meat) play an important role in the European union (EU), in terms of economics (they account for 45% of the final agricultural production), social (they contribute to employment in certain rural areas where services and industries are poorly developed) and territorial (opening of landscapes, space occupation, including in areas with strong natural constraints). The interactions between these productions were always important, in particular between milk and beef and veal. This synthesis presents the localisation of the herbivore livestock within the European areas and insists on the factors, mainly those resulting from the successive reforms of the Common agricultural policy (CAP), which influence the geographical movements. In the future, the possible suppression of the dairy quota system and the methods applied to implement the decoupling could have a consequent impact on the territorial distribution of these productions.

## INTRODUCTION

Dans l'UE à 25, les bovins, les ovins et les caprins (lait et viande) sont les principales espèces à valoriser les surfaces fourragères (prairies permanentes, prairies temporaires et autres cultures fourragères, dont le maïs fourrage). Les chevaux, qui ne sont pas toujours bien identifiés dans les statistiques agricoles, sont globalement moins nombreux relativement à ces espèces. Ces dernières participent aussi, au travers de l'alimentation animale, à l'utilisation d'une part importante des surfaces de céréales et d'oléagineux. Au total, c'est plus de la moitié de la superficie agricole utilisée (SAU) de l'UE qui est valorisée et entretenue par les ruminants.

En 2005, l'UE à 25 regroupe 23 millions de vaches laitières, 12 millions de vaches allaitantes, 65 millions de brebis et 9 millions de chèvres (tableau 1). Du fait de cette importance, l'élevage de ruminants est porteur de plusieurs

enjeux, désormais largement reconnus : l'occupation des territoires et l'entretien des paysages, mais aussi la sécurité alimentaire et sanitaire ou l'emploi (dans les exploitations agricoles ou dans les industries de transformation).

Dans le contexte actuel d'évolution de la PAC (instauration du découplage et renforcement de la conditionnalité des paiements directs) et des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), de nombreuses questions sont posées quant à l'avenir de ces filières au sein de l'UE (volumes produits, quantités importées ou exportées, courants d'échanges intra-communautaires, évolutions des modèles techniques, taille des exploitations, etc.). Face à l'ampleur de ces questions, l'objectif de cette communication reste très modeste. Il vise à rendre compte, d'une part, de la localisation des cheptels d'herbivores dans les régions de l'UE-25 et, d'autre part, à discuter des principales évolutions passées et/ou en cours.

**Tableau 1** : le cheptel, les productions d'herbivores et la surface agricole dans l'Union européenne (1987 et 2005)

| En millions de têtes ou de tonnes ou d'ha       | UE-15 |         |             | UE-25<br>2005 |
|---|-------|---------|-------------|---------------|
|   | 1987* | 2005    | 2005 / 1987 |               |
| Vaches laitières                                | 27,2  | 18,4    | -32 %       | 23,0          |
| Vaches allaitantes                              | 7,6   | 11,7    | 54 %        | 12,0          |
| Brebis  | 68,3  | 63,5    | -11 %       | 65,4          |
| Chèvres   | 8,1   | 8,7     | 7 %         | 9,1           |
| Production laitière vaches (millions de tonnes) | 130,3 | 115,7   | -11 %       | 122,6         |
| Production laitière brebis                      | 1,8   | 2,3     | 28 %        | 2,4           |
| Production laitière chèvres                     | 1,6   | 1,7     | 6 %         | 1,8           |
| Production de viande bovine                     | 9,07  | 7,36    | -19 %       | 7,84          |
| Production de viande ovine                      | 0,97  | 0,99    | 2 %         | 1,0           |
| SAU (millions d'hectares)                       | 138,7 | 131,2** | -5 %        | 164,5**       |
| STH   | 55,3  | 42,6**  | -23 %       | 50,5**        |

\* Ex RDA incluse pour comparaison avec 2005 ; \*\* 2004 Sources : Eurostat et FAO

## 1. OUTILS ET METHODE

L'analyse de la localisation géographique des productions d'herbivores dans l'UE à 25 utilise les données statistiques publiées par Eurostat et fournies au niveau de chaque région. Les cartes présentées ci-après font référence à l'année 2003 (dernière année disponible), c'est-à-dire qu'elles n'intègrent pas les premiers effets de la mise en œuvre de la réforme de la PAC de juin 2003 (la date d'application du découplage étant comprise, au choix des Etats membres, entre 2005 et 2007). Elles présentent la densité animale, exprimée au travers de l'effectif d'animaux par km<sup>2</sup>. Cet indicateur permet de rendre compte de la concentration géographique des activités d'herbivores. En rapportant, dans chaque région, les effectifs d'animaux à la surface totale et non pas à la surface agricole utile, la densité est cependant naturellement plus faible dans les zones où les surfaces non agricoles (forêts, espaces péri-urbains, lacs, etc.) occupent une place importante. Cet indicateur ne peut pas être assimilé à un indicateur d'intensification au sens des analyses conduites en agriculture (l'indicateur le plus classique, mais inutilisable dans la comparaison européenne, étant alors le nombre d'animaux par hectare de surface fourragère).

Au-delà des cartes présentées ci-après, les commentaires liés à la dynamique, dans le temps, des cheptels et des productions s'appuient sur des données issues des enquêtes annuelles ou des recensements et enquêtes périodiques. Ces outils statistiques sont construits par les Etats membres de l'UE selon des normes communautaires strictes, autorisant des comparaisons. Dans l'analyse qui suit, certains développements résultent de connaissances antérieures acquises sur les filières animales européennes ou sur les exploitations (Institut de l'Elevage, 2004-2006, Chatellier *et al.*, 2004).

## 2. LOCALISATION DES CHEPTELS

### 2.1. LE CHEPTEL LAITIER

Il est particulièrement dense sur toute la bordure de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord : nord de l'Espagne, nord-ouest de la France, est de l'Irlande, sud-ouest anglais, Pays de Galle et dans un ensemble formé par l'Allemagne du Nord, la Belgique, les Pays-Bas et le Danemark. Il est également très présent en Bavière, dans la vallée du Pô et dans l'est de la Pologne.

Depuis l'application du régime des quotas laitiers en 1984, la production de lait a baissé de 11 % à l'échelle communautaire (UE-15). L'augmentation de la productivité animale (kg de lait par vache et par an), favorisée par l'essor de la génétique, a conduit à une diminution encore plus marquée du cheptel de vaches laitières (-32 % entre 1987 et 2005 – tableau 1). Ce recul important du cheptel s'est retrouvé dans toutes les régions européennes, avec cependant des intensités distinctes selon la vitesse de progression du rendement laitier. Des contraintes de productivité animale ont pu par exemple être imposées par des cahiers des charges issus des filières fromagères de type AOC).

Dans certains pays, comme en France, les modalités nationales d'application des quotas laitiers (gestion volontariste et administrative à l'échelle des départements, absence de marché des quotas, allocation gratuite des quantités de lait "libérées" aux producteurs jugés prioritaires) ont permis de figer la répartition géographique initiale (celle de 1983) de la production laitière, y compris

dans les zones où cette production avait tendance à régresser avant l'introduction des quotas (comme dans les plaines labourables ou la montagne). Les autorités françaises ont, par ailleurs, décidé à plusieurs reprises un traitement différencié favorable aux zones de montagne (moindre diminution du quota entre 1984 et 1990, allocation spécifique de références pour soutenir les filières fromagères). Dans d'autres pays, l'application des quotas laitiers s'est faite de manière moins administrée et plus libérale, avec la mise en œuvre d'un marché (ou d'une bourse) des quotas. Cette orientation a permis d'accélérer le rythme de restructuration des exploitations et de favoriser une certaine délocalisation de la production laitière entre régions. Ce type d'évolution a été particulièrement sensible au Royaume-Uni avec un déplacement des droits à produire de l'ouest et du sud de l'Angleterre vers le Pays de Galle et surtout vers l'Irlande du Nord. Dans une moindre mesure, ce phénomène se retrouve en Bavière (au profit des zones les plus herbagères) ou en Espagne.

Si les déplacements de production ont été finalement assez modestes au cours de ces vingt dernières années, ils pourraient devenir plus importants dans les décennies à venir. Cela dépendra essentiellement de la poursuite ou non du régime des quotas laitiers et de la manière dont les mouvements entre régions seront ou non facilités.

### 2.2. LE CHEPTEL ALLAITANT

Il a connu, du fait de la baisse du cheptel laitier et de la volonté politique de continuer à couvrir les besoins domestiques en viande bovine, une évolution très favorable de son cheptel (+54 % dans l'UE-15 entre 1987 et 2005). Ce développement, qui s'est surtout manifesté entre 1985 et 1995, résulte des bassins allaitants traditionnels (centre de la France, Ecosse, Irlande et régions centrales de l'Espagne), mais également des grands bassins laitiers français, irlandais et espagnols. Avec un effectif de 4 millions de vaches allaitantes en 2006, la France regroupe le tiers du cheptel allaitant de l'UE à 25.

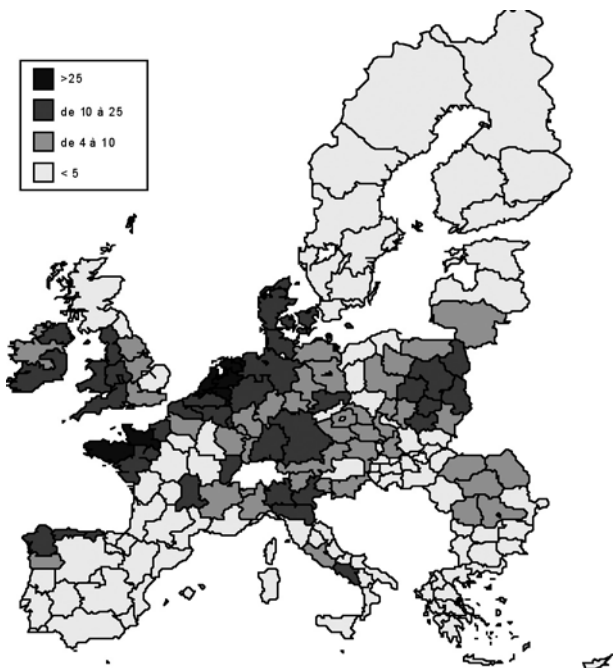
Outre les régions à fortes contraintes herbagères historiquement orientées vers l'élevage allaitant en système naisseur, une nouvelle forme de mixité (production de lait et vaches allaitantes) est donc apparue au cours des deux dernières décennies dans plusieurs régions et, notamment en France, dans certaines exploitations. Cette croissance du cheptel allaitant a permis de valoriser une partie des surfaces fourragères libérées par la baisse des besoins du cheptel laitier. Pour autant, à l'échelle de l'UE à 15, les surfaces toujours en herbe (STH) ont reculé de 23 % entre 1987 et 2005 et les surfaces de grandes cultures (jachère comprise) se sont développées.

A l'avenir, l'instauration du découplage pourrait inciter à une certaine spécialisation des systèmes de production et à un recul des cheptels au profit des cultures (principalement dans les pays où, contrairement à la France et à l'Espagne, les primes aux vaches allaitantes sont découplées).

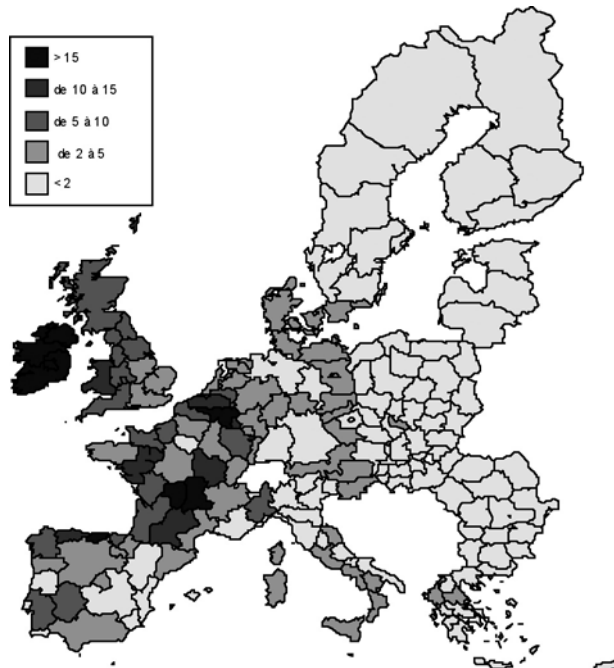
### 2.3. LE CHEPTEL OVIN

Il joue un rôle important dans la valorisation économique d'espaces agricoles difficiles et se situe essentiellement dans des zones herbagères. Les brebis laitières se retrouvent davantage au sud de l'UE (Espagne, Portugal, Grèce et Italie), alors que les brebis allaitantes sont plus localisées dans le nord (Pays-Bas, Royaume-Uni et Irlande). La France présente une situation intermédiaire, avec la présence de deux cheptels bien distincts : 78 % allaitant, 22 % laitier.

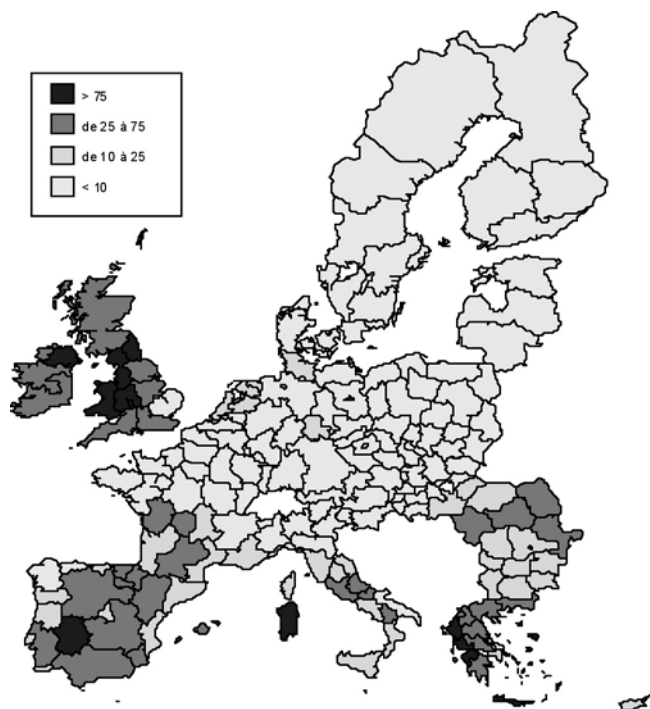
Carte 1 : nombre de vaches laitières par km<sup>2</sup>



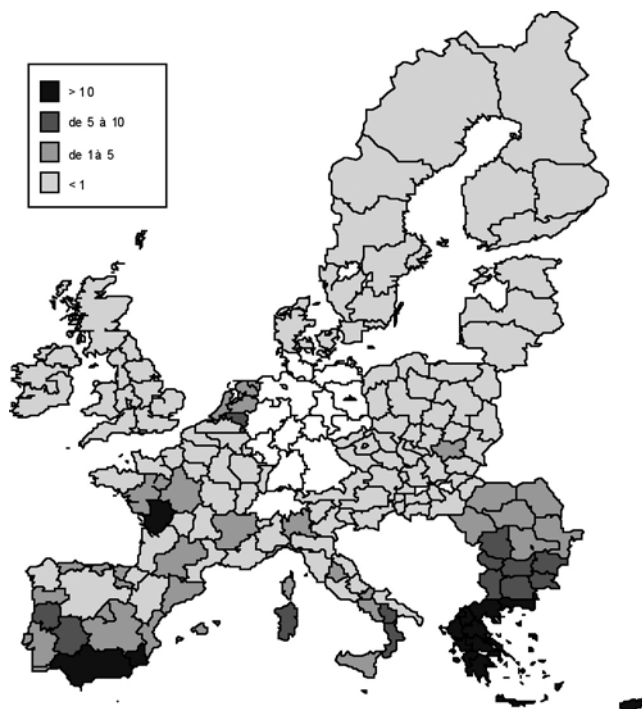
Carte 2 : nombre de vaches allaitantes par km<sup>2</sup>



Carte 3 : nombre de brebis par km<sup>2</sup>



Carte 4 : nombre de chèvres par km<sup>2</sup>



Source : Institut de l'Élevage, d'après Eurostat (données 2003, km<sup>2</sup> de surface totale)

Tableau 2 : le poids des principaux pays dans la production communautaire (UE-25) de lait et de viandes (en 2005)

| Lait de vaches |           | Viande bovine |           | Viande ovine  |           | Lait de chèvres |           |
|----------------|-----------|---------------|-----------|---------------|-----------|-----------------|-----------|
| Allemagne      | 21        | <b>France</b> | <b>24</b> | Royaume-Uni   | 30        | <b>France</b>   | <b>30</b> |
| <b>France</b>  | <b>18</b> | Allemagne     | 18        | Espagne       | 24        | Espagne         | 28        |
| Royaume-Uni    | 11        | Italie        | 12        | <b>France</b> | <b>13</b> | Grèce           | 25        |
| Pays-Bas       | 8         | Royaume-Uni   | 9         | Grèce         | 12        | Pays-Bas        | 7         |
| Italie         | 8         | Espagne       | 9         | Irlande       | 7         | Italie          | 1         |
| Pologne        | 6         | Irlande       | 8         | Allemagne     | 5         | Portugal        | 1         |
| Irlande        | 4         | Pays-Bas      | 5         | Italie        | 4         | Allemagne       | 1         |
| Espagne        | 4         | Belgique      | 4         | Pays-Bas      | 1         |                 |           |
| % de l'UE-25   | 80 %      | % de l'UE-25  | 80 %      | % de l'UE-25  | 95 %      | % de l'UE-25    | 92 %      |

Source : Eurostat, 2005

Le cheptel européen (UE-15) de brebis a diminué de 11 % entre 1987 et 2005. Ce recul se retrouve dans la plupart des principaux pays producteurs. Après un fort développement dans les années quatre-vingt, encouragé par une politique volontariste de soutien, le cheptel du Royaume-Uni s'est stabilisé, puis a fortement chuté lors de la crise de la fièvre aphteuse de 2001. L'Espagne qui devance le Royaume-Uni en nombre de brebis (respectivement 17,3 millions de têtes en 2005 contre 16,3) a connu une progression de 12 % de son cheptel depuis 1987. Cette évolution favorable, suite à l'adhésion de ce pays à l'UE en 1986, a été perturbée par la crise de la fièvre catarrhale en 2003. Le cheptel français, 4ème de l'UE (avec 5,8 millions de brebis en 2005, dont 22 % de brebis laitières), a baissé de 23 % depuis 1987. Le dynamisme du cheptel ovin laitier (+11 % en 15 ans) n'a pas compensé la forte réduction du cheptel allaitant (-30 %).

#### 2.4. LE CHEPTEL CAPRIN

Il se retrouve essentiellement dans quatre pays méditerranéens (la Grèce, l'Espagne, l'Italie et le Portugal), aux Pays-Bas et, en France, dans la région Poitou-Charentes. Entre 1987 et 2005, le cheptel de chèvres a progressé de 7 % dans l'UE-15. Cette croissance est surtout le fait de la France (+20 %) et des Pays-Bas (+400 %), où les industriels laitiers ont encouragé la mise en place et le développement de grands élevages spécialisés. Près de 40 % du cheptel européen caprin laitier et l'essentiel de la collecte européenne sont assurés par ces deux pays et l'Espagne. Avec une même part de cheptel que ces trois pays, la Grèce est surtout orientée vers la production de viande (encouragée par des habitudes alimentaires spécifiques qui persistent). Sur la période étudiée, le cheptel grec a connu un recul de 10 % contre 18 % en Italie et 37 % au Portugal. A noter, par ailleurs, que l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'UE devrait s'accompagner d'une hausse importante du cheptel communautaire de caprins.

#### CONCLUSION

Une analyse précise des filières étudiées implique évidemment de ne pas restreindre le champ d'investigation à la seule variable étudiée ici, à savoir celle du cheptel. D'autres paramètres (production en volume et en valeur, consommation, échanges, productivité animale, systèmes productifs, exploitations agricoles concernées, etc.) méritent tout autant d'être pris en considération.

Ainsi, à la disparité importante des densités de cheptel s'ajoute une très grande variabilité des résultats techniques : le rendement laitier est, en général, supérieur dans les régions du nord de l'UE (par rapport à celles du sud), le potentiel génétique des animaux, leur prolificité, les rendements fourragers sont généralement plus élevés en bordure de la Mer du Nord et de l'Atlantique que de la Méditerranée. Au niveau des équilibres entre la production et la consommation (et donc des courants d'échanges), plusieurs points peuvent être synthétiquement rappelés ici :

- En lait comme en viande bovine, 8 pays sur 25 assurent 80 % d'une production européenne (tableau 2). Elle est supérieure de 10 % à la consommation domestique en produits laitiers et inférieure de 3 % en viande bovine (elle était excédentaire de 10 % quinze ans plus tôt).

- La consommation par habitant varie du simple au double selon les pays pour les productions bovines et bien au-delà pour les productions issues des petits ruminants. Les français détiennent les records de consommation en lait de vache et en viande bovine, alors que les grecs détiennent ceux des consommations de lait et de viande issus de petits ruminants. Les niveaux de consommation par habitant qui ont beaucoup progressé depuis 1960, ont désormais tendance à stagner, voire à régresser.

- Les déséquilibres régionaux entre la production et la consommation, induisent d'importants courants d'échanges du nord vers le sud de l'UE, que ce soit en produits laitiers ou en viande bovine. C'est le cas des produits fromagers danois, hollandais ou allemands vers l'Italie, l'Espagne, la France. C'est aussi le cas des animaux d'élevage et de la viande bovine de France et d'Allemagne vers l'Italie, la Grèce, le Portugal ou l'Espagne. La filière ovine européenne se caractérise par un déficit européen important (20 % et plus de 50 % en France) et par des importations massives en provenance de l'Hémisphère Sud.

Les échanges au sein de l'UE dépassent largement les déséquilibres quantitatifs mesurés par l'écart entre l'offre et la demande de chacun des pays. Ils correspondent aussi à des déséquilibres qualitatifs et à des écarts de compétitivité interrégionale au sein de l'UE. Les problèmes sanitaires apparus au cours de la dernière décennie ont toutefois eu tendance à freiner ces échanges et à privilégier les approvisionnements nationaux.

Le développement et la localisation des productions d'herbivores ont été largement influencés par les mécanismes de soutien de la PAC. Pour autant, dans chaque pays, les politiques d'accompagnement et les modalités de mise en œuvre des règlements communautaires ont également joué un rôle clé dans la dynamique des structures et dans les systèmes techniques privilégiés. Après avoir encouragé une intensification des surfaces et un développement de l'offre pour répondre à une croissance de la consommation, la maîtrise de la production est devenue une nécessité à partir du milieu des années quatre-vingt. A cet objectif, qui devrait être moins nécessaire aujourd'hui pour la viande bovine (en situation déficitaire depuis 2003), se sont ajoutées d'autres préoccupations plus qualitatives et environnementales. Avec le renforcement des contraintes environnementales et l'instauration du découplage, dont les modalités diffèrent assez fortement selon les Etats membres (calcul de la référence du droit à paiement, découplage total vs. découplage partiel, etc.), la réforme de la PAC de juin 2003 pourrait entraîner progressivement une nouvelle cartographie des productions d'herbivores. Elle ouvre aussi un débat sur la question de la renationalisation de la politique agricole.

**Institut de l'Elevage, 2004-2006.** Le Dossier Economie de l'Elevage n° 342, 348, 351, 357, 359 et 360 (2004/2005/2006)

**Institut de l'Elevage, 2004.** Actes du colloque du 7/12, 36 p.

**Chatellier V., 2004.** INRA Prod.Animales, 17 (4), 315-333

**Chatellier V., 2005.** Economie rurale, 288-289, 14 p.

**Chatellier V., Guyomard H., Le Bris K., 2004.** Déméter 2004

**Pflimlin A., Buczinski B., Perrot C., 2005.** Fourrages 2005